Le 30/3/2023

Synthèse de l'étude : « La vérité sur l'éolien dans une transition énergétique basée sur le développement durable » :

Voici quelques éléments issus du document que nous vous invitons à consulter sur notre site en première page, avec le même titre :

www.ventcontrairetouraineberry.com

1°) Les gaz à effet de serre :

_ Part de l'électricité dans la production de gaz à effet de serre en 2020 en France (Source CITEPA) : **4,7%**
La production d'électricité est décarbonée grâce au nucléaire et à l'hydraulique

_ Le facteur de charge* de l'éolien en France est de 21,6% en 2022. Il génère 12g de CO2 par KWh. Le gaz qui suppléé son intermittence génère 661 gde CO2 par KWh. **L'éolien suppléé par le gaz, c'est :**
(12g X 21,6%) + (661g X 71,4%) = **494,55 g de CO2 /KWh**

**Le facteur de charge est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur l'année 2022 par l'éolien et l'énergie qui aurait pu être produite si les éoliennes avaient fonctionné à leur puissance nominale (100%) durant 1 an*

_ **Comparaison France Allemagne* CO2 par KWh en 2022** : la production d'électricité allemande a généré **387 g** de CO2 par KWh pour **56g** en France (source RTE).
** Le modèle allemand est basé sur les énergies renouvelables suppléées par le gaz ou le charbon*

2°) Les vents baissent, les facteurs de charge aussi :

Le facteur de charge de l'éolien en Allemagne a baissé entre 2020 et 2022 de **22%** à **20,6%.**
En France il est passé de **26,35%** en 2020 à **21,6%** en 2022

La région Centre se situe à 2 sur 7 sur l'échelle des vents (entre 40 et 60 jours de vent), et l'Allier à 1 sur 7 sur l'échelle des vents (entre 21 et 40 jours de vent)
(*voir les tableaux Copernicus et Météo France sur notre site étude « la vérité sur l'éolien dans une transition basée sur le développement durable*)

3°) A qui profite l'éolien ?

En tout cas pas aux citoyens impactés par les usines éoliennes. Les retombées financières locales ne sont que des miettes !... Rien que les subventions à l'éolien (sans les coûts induits : développement lignes, postes sources, systèmes pour gérer l'intermittence, baisse de production du nucléaire) ont coûté 1,7 milliards € en 2020 pour environ 17 000 MW installés.

Soit 100 000€ de subventions par MW installé

Les retombées pour les collectivités sont de 10 000€ à 15 000€ par MW installé (Source éolien.fr). **En clair : pour 100 € pris dans la poche des consommateurs, seulement 10 à 15 € sont reversés aux collectivités !**

Conclusion :

L'éolien intermittent et aléatoire est l'énergie la moins adaptée à nos territoires peu ventés. Son coût économique localement et nationalement, son coût écologique et son coût social, sont dévastateurs.

federation.vent.contraire.tetb@gmail.com

www.ventcontrairetouraineberry.com